

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Plan de cours

COURS : Langue Anglaise et Culture

PROGRAMME : Formation générale – 1^{er} ensemble – tous les programmes

DISCIPLINE : 604 : Anglais, langue seconde

PONDÉRATION : Théorie : 2 Pratique : 1 Étude personnelle : 3

PROFESSEUR(E)S DU COURS	BUREAU	poste	courriel
Beal, Vanessa	A-244	5463	vanessa.beal@cegepmontpetit.ca
Collins, Chloé	A-242	2768	chloe.collins@cegepmontpetit.ca
Gregor, Cherie	A-254	6653	cherie.gregor@cegepmontpetit.ca
Hall, Alan	A-244	7674	alan.hall@cegepmontpetit.ca
Khorshidi, Elham	A-256		elham.khorshidi@cegepmontpetit.ca
Mezzaluna, Vanessa	A-233	2196	vanessa.mezzaluna@cegepmontpetit.ca
Paquiot, Alethea	A-242	6421	alethea.paquiot@cegepmontpetit.ca
Rempel, Leslie	A-252	6335	leslie.rempel @cegepmontpetit.ca
Sylla, Florina Maria	A-246	3164	florinamaria.sylla@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANT(E)S

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

**COORDONNATEUR DU
DÉPARTEMENT**

BUREAU **poste**

courriel

Pelletier, Olivier

A-238 5865

olivier.pelletier@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT(E)

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais langue seconde, et relève de la formation générale. À ce titre, il a pour objet d'amener la population étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à différents aspects de la culture anglophone.

Ce plan de cours doit être conservé par les étudiants et les étudiantes tout au long de leurs études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

COMPÉTENCE MINISTERIELLE

CODE 4SAQ : Communiquer avec aisance à l'oral et à l'écrit le sens d'un discours traitant de thèmes sociaux, culturels et littéraires.

OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin du cours, les étudiants et les étudiantes seront en mesure de communiquer avec aisance de façon nuancée en anglais, à l'oral et à l'écrit, le sens de différents types de discours.

ORIENTATION PÉDAGOGIQUES

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues multimédia; organisation de discussions en petits groupes, d'ateliers d'écriture et d'autres activités favorisant le développement des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales des étudiants et des étudiantes.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; visionnement de dessins animés pour susciter une discussion; écoute de textes authentiques; exercices de prononciation et de compréhension.

PLANIFICATION DU COURS

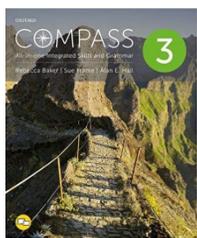
OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS Semaines 1 à 15		
1. Dégager le sens d'un message oral authentique		
1.1. Identifier le sens d'un message oral authentique à portée sociale culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • facteurs linguistiques, socio-culturels et contextuels qui orientent la communication orale. • synthèse d'arguments principaux. • étape de communication : nuances de la langue et références sociales, culturelles et littéraires. 	<ul style="list-style-type: none"> • écoute d'interviews et de documentaires sur Internet (ex. You Tube)
2. Compréhension d'un message écrit		
2.0. Identifier le sens d'un texte authentique à portée sociale culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. • définitions appropriées au contexte culturel, social ou littéraire • structure du texte • sens général et des idées principales du message dans des textes authentiques ainsi que l'intention de l'auteur ou l'auteure par induction et déduction. 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture des textes à portée littéraire, sociale et culturels. • répétition et écriture de définitions du vocabulaire et des notions étudiées en classe. • production de textes en réaction aux lectures.
2.1. Interpréter le sens d'œuvres littéraires ou à portée socio-culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • contexte socio-culturel d'une œuvre • lecture critique • résumé du contenu 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • réflexion personnelle • prise de notes • rédaction de plans de texte
3. Argumenter à l'oral		
3.1 Expliquer le sens d'un message sur des sujets à portée sociale culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • structure du discours • expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. • registre formel et informel de communication • règles de syntaxe : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison • des temps de verbes parmi les suivants: <i>Simple Present</i> , <i>Present Progressive</i> et du passé <i>Simple Past</i> , <i>Present Perfect</i> , <i>Present Perfect Progressive</i> , <i>Past Progressive</i> , <i>Past Perfect</i> , <i>Past Perfect Progressive</i>, les conditionnels, voix active et passive et la structure des questions • phonétique: articulation, prononciation, intonation 	<ul style="list-style-type: none"> • planification des activités de recherche dans le but de les présenter en groupe ou en classe. • étude de textes à portée sociale, culturelle et littéraire.
3.2 Démontrer à l'oral sa position lors d'une interaction soutenue	<ul style="list-style-type: none"> • techniques d'argumentation • organisation et justification d'un point de vue • réinvestissement de contenu 	<ul style="list-style-type: none"> • planification des activités de recherche dans le but de les présenter en groupe ou en classe. • études de textes à portée sociale, culturelle et littéraire.

4. Rédiger et réviser un texte structuré et clair		
<p>4.1 Produire un texte original d'au moins 450 mots</p>	<ul style="list-style-type: none"> expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. registre formel et informel de communication en respectant la situation et l'objectif de communication règles d'organisation d'un texte écrit utilisation appropriée de stratégies de révision syntaxe : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison règles d'usage de grammaire, d'orthographe, et de ponctuation incluant : des temps de verbes parmi les suivants: <i>Simple Present</i> , <i>Present Progressive</i> et du passé <i>Simple Past</i> , <i>Present Perfect</i> , <i>Present Perfect Progressive</i> , <i>Past Progressive</i> , <i>Past Perfect</i> , <i>Past Perfect Progressive</i>, les conditionnels, voix active et passive et la structure des questions 	<ul style="list-style-type: none"> résolution d'exercices de grammaire production de plans de rédaction production de rédactions évaluation des productions écrites dans le but de s'autocorriger.
<p>4.2 Réviser ses écrits</p>	<ul style="list-style-type: none"> outils de révision: liste de vérification, grille d'évaluation, signes de correction relecture et/ou révision entre les pairs 	<ul style="list-style-type: none"> réécriture de texte exercices de grammaire au besoin repérage et correction d'erreurs
<p>4.3 Distinguer la structure de textes littéraires</p>	<ul style="list-style-type: none"> éléments littéraires : <i>structure</i>, <i>narrator</i>, <i>characters</i>, <i>themes</i>, <i>style</i> figures de style : métaphore, comparaison, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité réflexion personnelle prise de notes rédaction de plans de texte
<p>4.4 Composer un texte structuré</p>	<ul style="list-style-type: none"> grammaire et syntaxe avancées, orthographe et ponctuation procédés d'écriture, particulièrement la structure de l'essai : <i>thesis statement</i>, <i>topic sentences</i>, <i>restatement</i>, <i>paragraph division</i>, <i>quotations</i> registre de langue et vocabulaire enrichi défense d'un point de vue à l'écrit : prise de position et justification à partir d'exemples 	<ul style="list-style-type: none"> lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité réflexion personnelle prise de notes rédaction de plans de texte

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examine)	Pondération (%)
Laboratoires, contrôles ou devoirs	Individuel ou en équipe	1, 2, 3, 4	compréhension à l'écoute et réponse appropriée à l'écrit, orthographe, vocabulaire, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte	toutes les semaines ou presque	25%
Travaux et évaluations Productions orales 22.5% Productions écrites 22.5%	individuel ou en groupe	1, 2, 3, 4	formulation et organisation d'un message clair, précis et nuancé, vocabulaire, grammaire et syntaxe appropriés; structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe; auto-correction; compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte	semaines 2 à 13	45%
Évaluations finales 15% Partie écrite 15% Partie orale	Individuel, d'une durée de trois périodes	1, 2, 3, 4	compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe appropriés compréhension et formulation d'arguments oraux, prononciation, intonation, vocabulaire, grammaire et syntaxe appropriés	semaines 14 et 15	30%
TOTAL					100%

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE



Pour les groupes de **Vanessa Beal** d'**Alan Hall** et
De **Elham Khorshidi** :
**Compass 3 All-in-one Integrated Skills and Grammar with Online
Access Code (VST 1.5)**

Auteurs: Rebecca Baker, Sue Frame et Alan E. Hall
ISBN: 9780190164188; 61,95\$



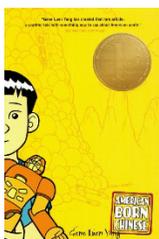
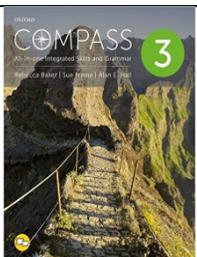
Pour le groupe de **Chloé Collins** :

- Documents et vidéos sur Google Classroom et internet.
- Une tablette ou un ordinateur portable
- exercices de grammaire en ligne <https://www.noredink.com/> (gratuit)



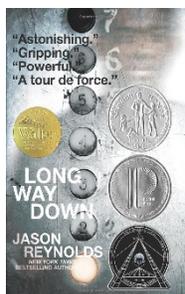
Pour les groupes de **Cherie Gregor** et de **Leslie Rempel**:
Avenues 3 Skills book & My Grammar 3 book COMBO PACK

with **Companion Guide** Auteur: Lyne Gaetz
ISBN: 9782761384346; 67,95\$



Pour les groupes de **Alethea Paquiot** :

- **Compass 3 All in one Integrated skills and grammar** (Student Book + [Website Access](#) Card) auteurs: Rebecca Baker, Sue Frame et Alan E. Hall
ISBN: 9780199029358; 61,95\$
- Yang, Gene Luen. **American Born Chinese**. Square Fish, 2008.
ISBN: 978-0312384487



Pour les groupes de **Vanessa Mezzaluna**:

- Long Way Down by Jason Reynolds ISBN: 978-1-4814-3826-1
15,99\$

Pour les groupes de **Florina Sylla**, tout le matériel se trouvera en ligne.

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m). Le Département des langues dispose d'un double seuil de réussite, conformément à l'article 5.5.2.2 de la PIEA intitulé « Seuils de réussite multiples » : pour réussir le cours, l'étudiant ou l'étudiante devra obtenir 60 % de moyenne générale, incluant les évaluations finales, ainsi que 60 % de moyenne aux évaluations finales (orales et écrites).

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1). L'étudiant ou l'étudiante qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur ou la professeure, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur ou la professeure pourra permettre une reprise avant le cours suivant (article 5.2.5.1 de la PIEA).

Présentation matérielle des travaux

Les comités de cours qui choisissent d'appliquer une pénalité liée au non-respect des normes de présentations doivent l'inscrire au plan de cours commun pour les professeurs ou les professeures du même niveau. Lorsque cela s'applique, les étudiants et les étudiantes doivent suivre les règles de présentation demandées par leur professeur ou leur professeure, telles que celles suggérées par la MLA (*Modern Language Association*). La pénalité maximale est fixée à 10 % de la note retranchée en cas de non-respect des normes de présentation.

Le professeur ou la professeure peut, à sa discrétion, retarder l'acceptation d'un travail jusqu'à ce qu'il soit conforme aux normes de présentation matérielle. Dans ce cas, le retard à remettre le travail entraîne une pénalité de 10% de la note retranchée par jour ouvrable de retard.

Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

- a. Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b. L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c. Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d. Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

- 1^{er} manquement : la note « 0 » sera attribuée pour l'examen, le travail concerné ou l'activité d'évaluation visée par ce manquement.
- 2^e manquement : la note « 0 » pour le cours concerné (lors d'une récidive seulement) sera inscrite au bulletin.

Révision de note

En cas de demande de révision de note, l'étudiant ou l'étudiante doit rencontrer son professeur ou sa professeure avant d'entamer une demande de révision de note.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COURS

L'étudiant ou l'étudiante sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

Présence aux cours

L'étudiant ou l'étudiante est tenu de respecter l'article 5.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ainsi que les règles propres au Département des langues. L'étudiant ou l'étudiante est prié de consulter la PIEA, article 5.2.5.1 pour savoir ce qui constitue une absence justifiée.

Pour les cours de 45 heures, après 6 heures d'absence (non justifiées) l'étudiant ou l'étudiante reçoit un premier avertissement écrit. Après 9 heures d'absence (non justifiées), l'étudiant ou l'étudiante peut se faire exclure du cours.

Il revient à l'étudiant ou l'étudiante qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur ou la professeure.

Niveau des cours

L'étudiant ou l'étudiante dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur ou la professeure que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Les étudiantes et les étudiants inscrit au cégep Édouard-Montpetit doivent prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

Le Centre d'aide en langues (CAL) – E-0012 (au sous-sol)

Besoin d'un coup de pouce en anglais ou en espagnol? Le CAL est là pour ça! Et c'est gratuit!

Connectez-vous à l'équipe TEAMS EDU-Centre d'aide en langues (CAL) en [cliquant ici](#).

Trois formules vous sont offertes **gratuitement** :

1. Tutorat par les pairs: consiste à vous jumeler pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Inscrivez-vous [ici](#) le plus tôt possible par le biais de la page TEAMS pour profiter pleinement de ce service.
2. Aide ponctuelle : passez-nous voir au cours de la session pour qu'on réponde à vos questions.
3. Autoapprentissage : Des exercices supplémentaires en mode autoapprentissage sont offerts.

Le Centre de services adaptés –

Pour les personnes étudiantes en situation de handicap, ou, ayant des limitations significatives entravant le déploiement de leur potentiel scolaire.

La personne étudiante ayant un diagnostic ou des limitations significatives nuisant à l'atteinte de son projet d'étude peut faire une demande pour obtenir des services de soutien aux apprentissages.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir vos documents (rapport diagnostic, plan d'intervention, attestation médicale, etc.) soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan d'intervention avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec vos enseignants et vos enseignantes dès le début de la session afin de discuter avec eux, des mesures adaptées déterminées par le CSA.

MA RÉUSSITE AU CÉGEP

Pour avoir un aperçu de l'ensemble des ressources et services disponibles, vous êtes invités à consulter le site web <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/>

La Boussole interculturelle

Pour les étudiant(e)s ayant un besoin de support pour surmonter les défis que représente l'adaptation sociale et scolaire au cégep et au-delà.

En collaboration avec les autres services du cégep, la Boussole interculturelle offre aux étudiant(e)s autochtones, racisés et/ou issus de l'immigration ou internationaux la possibilité de recourir à diverses ressources pour faciliter leur adaptation sociale et scolaire. Nos services incluent ainsi un accueil, un accompagnement personnalisé et une orientation vers les ressources adéquates à l'interne comme à l'externe. Nous accompagnons également les étudiant(e)s dans la recherche d'accommodements linguistiques, culturels et/ou religieux dans le cadre de leurs cours. La Boussole interculturelle est aussi un espace inclusif valorisant la réflexion et l'échange sur différents sujets liés à la diversité ethnoculturelle, et ce, par des ateliers, les jumelages interculturels, des cafés-discussions, des expositions et d'autres activités de rencontre et de réseautage.

Équipe de la Boussole :

- Myriam Louis, Conseillère pédagogique (She/Her/Elle) : myriam.louis@cegepmontpetit.ca
- Jean-Luc Djigo, Conseiller à la vie étudiante (He/Him/Il) : jean-luc.djigo@cegepmontpetit.ca

Pour rejoindre la Boussole interculturelle :

- Par courriel : interculturel@cegepmontpetit.ca
- Téléphone : 450 679-2631, poste 2224
- En personne : B24 (Longueuil) ou C-80 (L'ÉNA)